

SCoT de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes

RÉUNIONS PUBLIQUES

Présentation du PADD

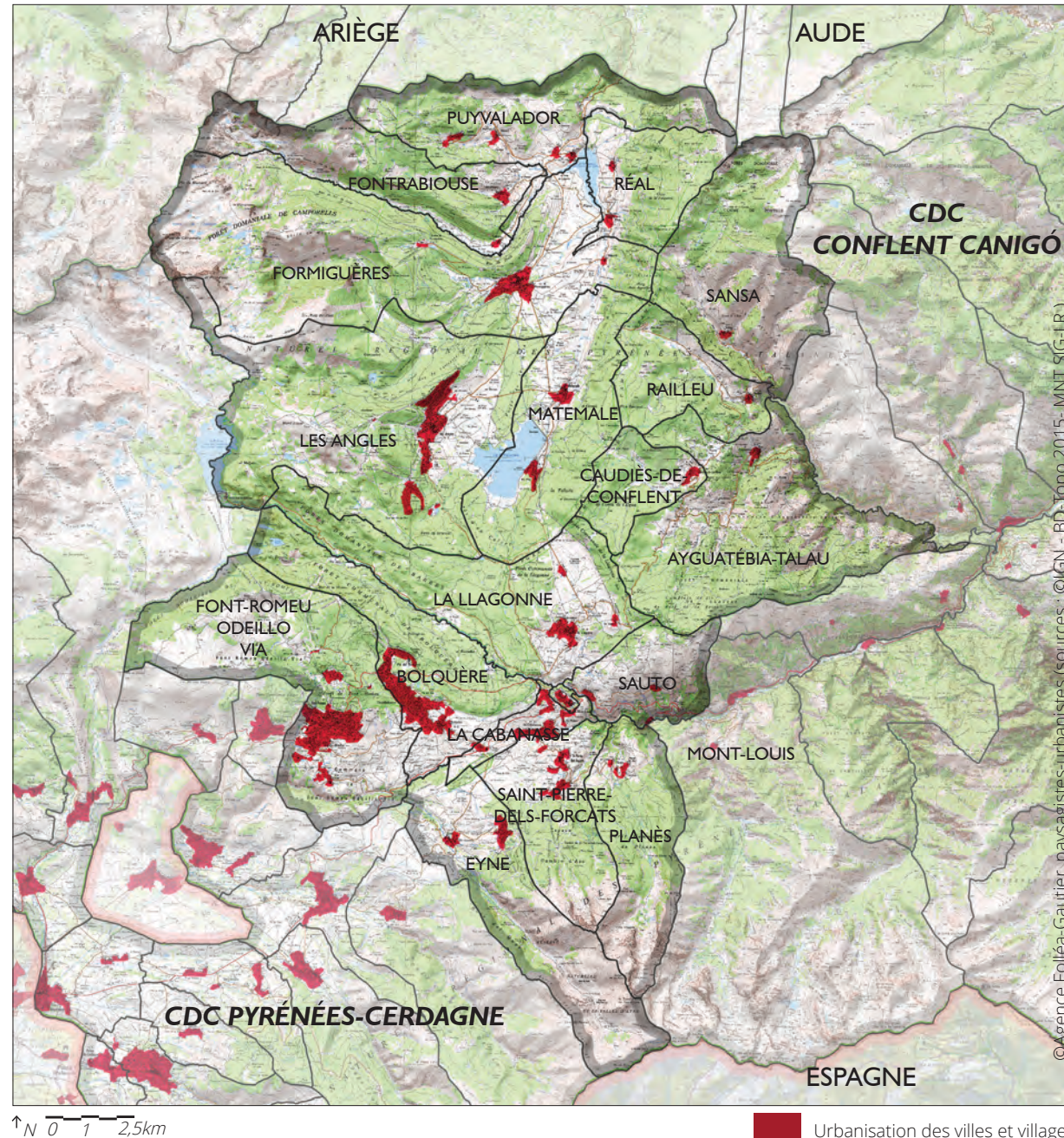
Décembre 2018



Des réunions publiques par bassins de vie

- Lundi 17 décembre, 18H30 à Formiguères
(secteur Capcir - Garrotxes)
- Mardi 18 décembre, 18H30 à Bolquère
(secteur Haute-Cerdagne)
- Mercredi 19 décembre, 18H30 à la Communauté de communes,
Col de La Quillane
- Jeudi 20 décembre, 18H30 à Saint-Pierre-dels-Forcats
(Secteur Haut-Conflent)

La Communauté de communes Pyrénées Catalanes



Qu'est-ce-qu'un SCoT ?

=

Un projet de territoire



Un diagnostic partagé = L'argumentaire du projet



Une stratégie commune = Le projet



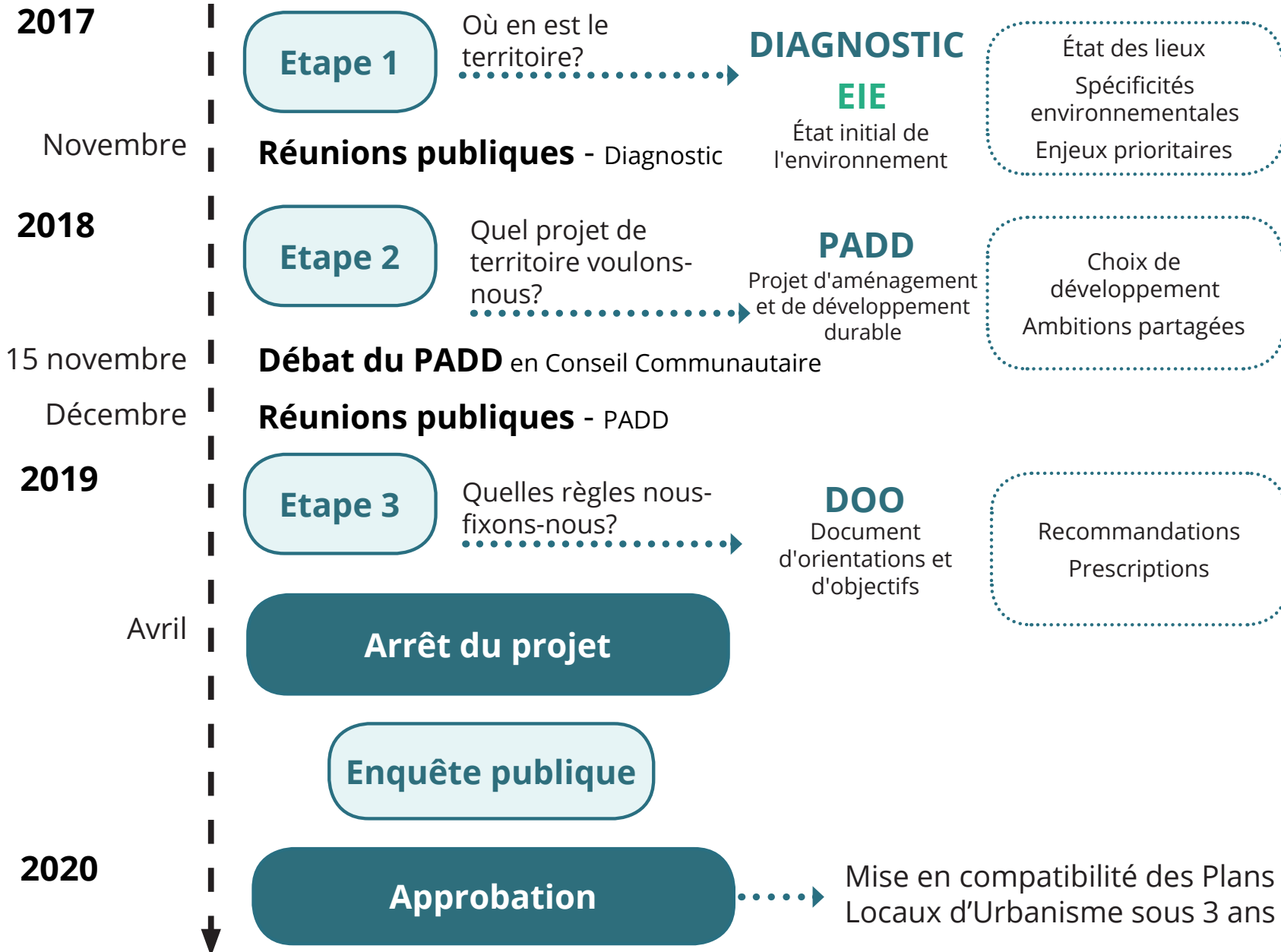
Des règles du jeu = La traduction concrète du projet

Rapport de Présentation

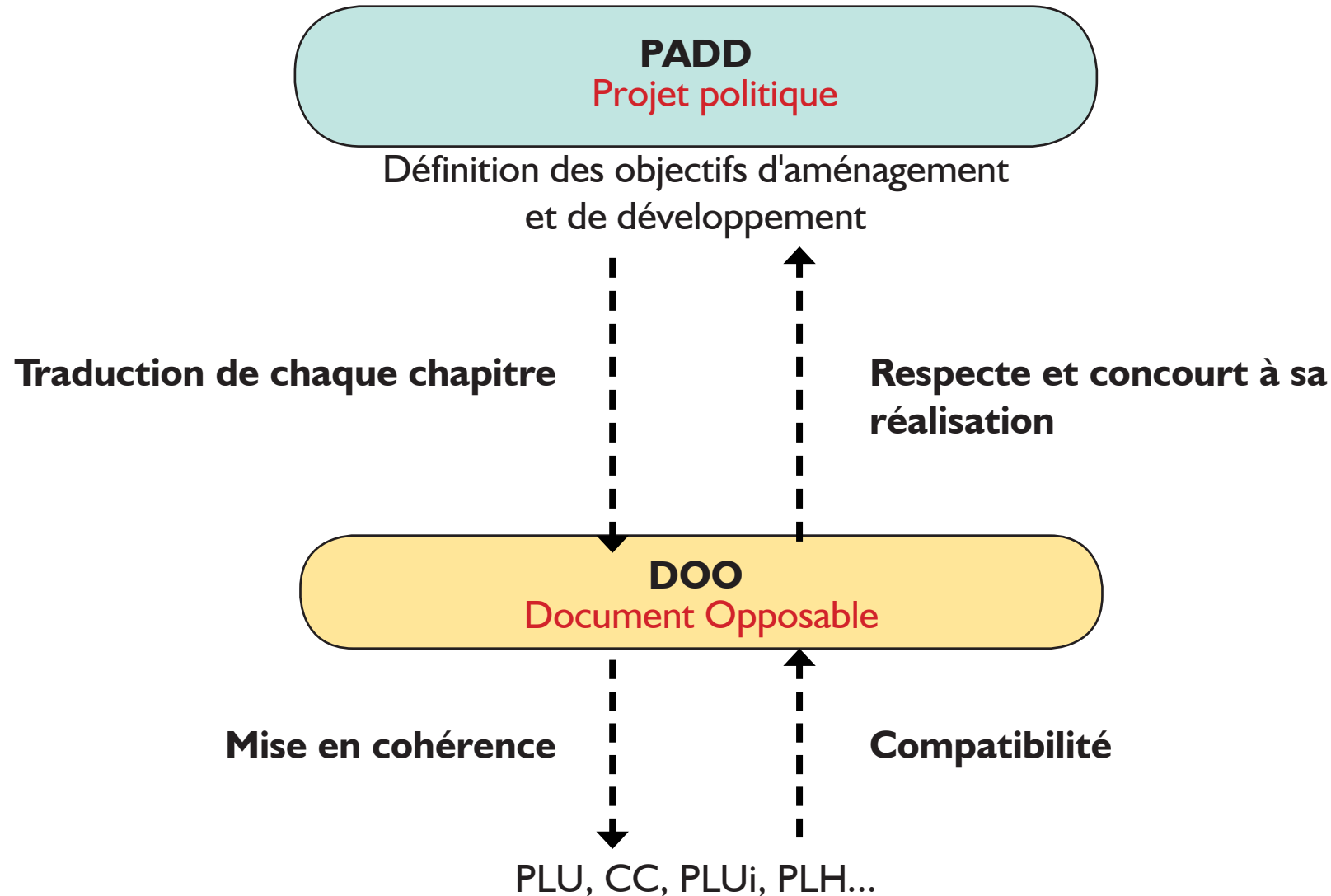
PADD

DOO

Le Déroulé du SCoT



Articulation du PADD dans le SCOT



10 enjeux issus du diagnostic



La préservation des PAYSAGES
ET ESPACES NATURELS
REMARQUABLES



La préservation d'une QUALITÉ
ARCHITECTURALE ET URBAINE au
travers d'un bâti plus compact



La consolidation des STATIONS DE
MONTAGNE et de leur économie



La recherche de VOCATIONS
COMPLÉMENTAIRES entre les
bassins de vie



La réhabilitation des SITES
DÉGRADÉS



La reconquête et la revalorisation
de l'HABITAT ANCIEN et l'adaptation
des SAVOIRS-FAIRES LOCAUX



Le soutien des EXPLOITATIONS
AGRICOLES et la consolidation de la
FILIÈRE BOIS



L'optimisation des MOBILITÉS
en fonction des lieux de vie
(intermodalité, desserte, Train Jaune)



La cohabitation de la TRAME
ÉCOLOGIQUE avec les espaces
aménagés à des fins touristiques



L'exemplarité pour un territoire à
ÉNERGIE POSITIVE

LES 6 GRANDS OBJECTIFS DU PADD

1. Reconnaître la qualité des PAYSAGES DE MONTAGNE comme la valeur fondamentale du territoire
2. Maintenir et développer la DYNAMIQUE DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE comme locomotive du territoire et l'accompagner dans sa DIVERSIFICATION
3. Appuyer la RENOMMÉE DE FONT-ROMEU ET DE MONT-LOUIS (UNESCO)
4. Considérer qu'à l'échelle du territoire, l'objectif est de MAINTENIR LA POPULATION PERMANENTE ET RÉSIDENTE, voire de l'augmenter raisonnablement
5. Bâtir un AVENIR ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DURABLE
6. Développer des COOPÉRATIONS INTER-SCoT ET TRANSFRONTALIÈRES

4 axes de PADD

AXE 1

Pour une complémentarité
des richesses du territoire
et des bassins de vie

AXE 3

Pour un territoire attractif
où il fait bon vivre

AXE 2

Vers un tourisme durable

AXE 4

Vers un territoire
à énergie positive
et bas carbone

6 projets phares



Un projet collectif des stations de montagne



Un pôle culturel rayonnant à partir de Mont-Louis



L'émergence d'une économie d'expertise (sport, sciences et santé)



Une opération d'envergure pour la rénovation du bâti



Un plan global des déplacements coordonnant toutes les mobilités



Un schéma de développement des énergies renouvelables

AXE 1 :
**Pour une complémentarité des richesses du
territoire et des bassins de vie**

LES ORIENTATIONS

- 1.1 Reconnaître **LE PATRIMOINE BÂTI COMME BIEN COMMUN** et faire de Mont-Louis (UNESCO) le centre culturel névralgique du territoire
- 1.2 Révéler la montagne avant tout comme **UN ESPACE DE NATURE ET DE RESSOURCES** - Partager les connaissances de ces milieux naturels avec le plus grand nombre
- 1.3 Soutenir **L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE DE MONTAGNE, GARANTS DES GRANDS ÉQUILIBRES NATURELS** - Relancer une dynamique pour une agriculture et une sylviculture locales

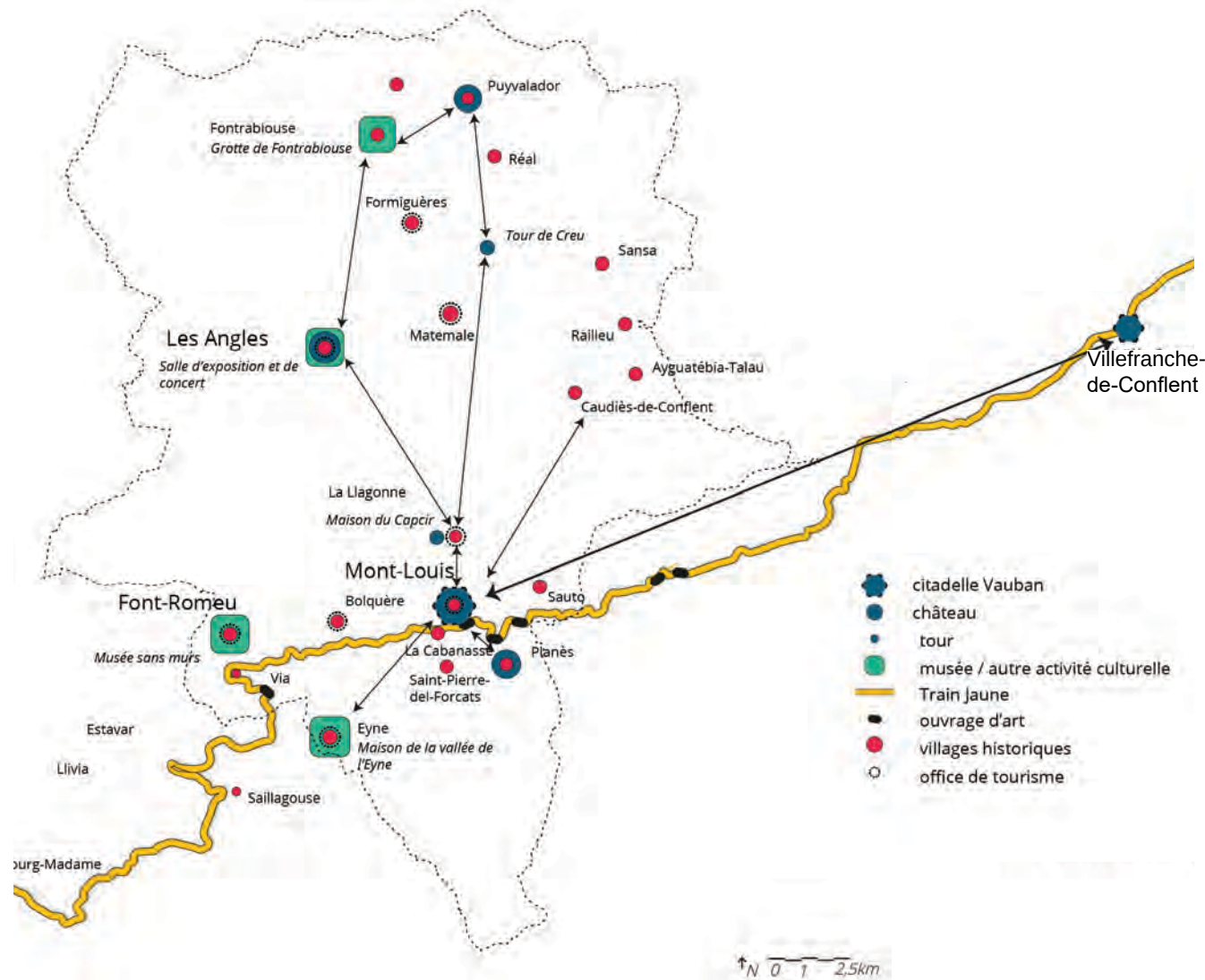
Le patrimoine bâti comme bien commun

Quelques principes :

- ➞ Restauration et revitalisation de la ville de Mont-Louis
- ➞ Création d'un centre culturel ou d'interprétation du patrimoine
- ➞ Partenariat entre les villages pour la mise en valeur des centres anciens
- ➞ Campagnes de restauration du petit patrimoine vernaculaire
- ➞ Le Train Jaune comme élément structurant

PROJET PHARE :

Un pôle culturel rayonnant à partir de Mont-Louis



L'agriculture et la sylviculture de montagne

Quelques principes :

- ➡ Préservation des terres agricoles dans les plaines d'altitude
- ➡ Projet agricole circulaire pivot de l'économie locale
- ➡ Maintien et renforcement de l'agropastoralisme garantissant l'ouverture des paysages
- ➡ Organisation de la filière bois et débouchés



AXE 2 : Vers un tourisme durable

LES ORIENTATIONS

- 2.1 Soutenir **LA PLACE DU TOURISME HIVERNAL** comme locomotive du territoire et **DIVERSIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE** globale
- 2.2 Accompagner les **AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES** dans un souci **DE QUALITÉ**
- 2.3 Prendre en compte **LES PROJETS D'UTN** pour construire une stratégie d'aménagement touristique global
- 2.4 Améliorer **L'ACCUEIL DES VISITEURS** (accès et déplacements, équipements et infrastructures)
- 2.5 Ajuster, diversifier et valoriser **L'OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE**
- 2.6 Répondre aux **BESOINS EN LOGEMENT DES SAISONNIERS**

La place du tourisme hivernal et la diversification

Quelques principes :

- Une réflexion collective pour la sécurisation et la dynamisation des stations
- La rénovation et la modernisation des domaines skiables et de leurs équipements
- La poursuite de la diversification

PROJET PHARE :

Un projet collectif des stations de montagne



La qualité des aménagements touristiques

Quelques principes :

- ➡ Mise en valeur des fronts de neige
- ➡ Lutte contre l'imperméabilisation des sols
- ➡ Aménagements touristiques en harmonie avec le milieu naturel
- ➡ Soin particulier dans la mise en forme des terrassements pour la configuration des pistes
- ➡ Conciliation des enjeux de la TVB avec la pratique des activités sportives et loisirs de pleine nature



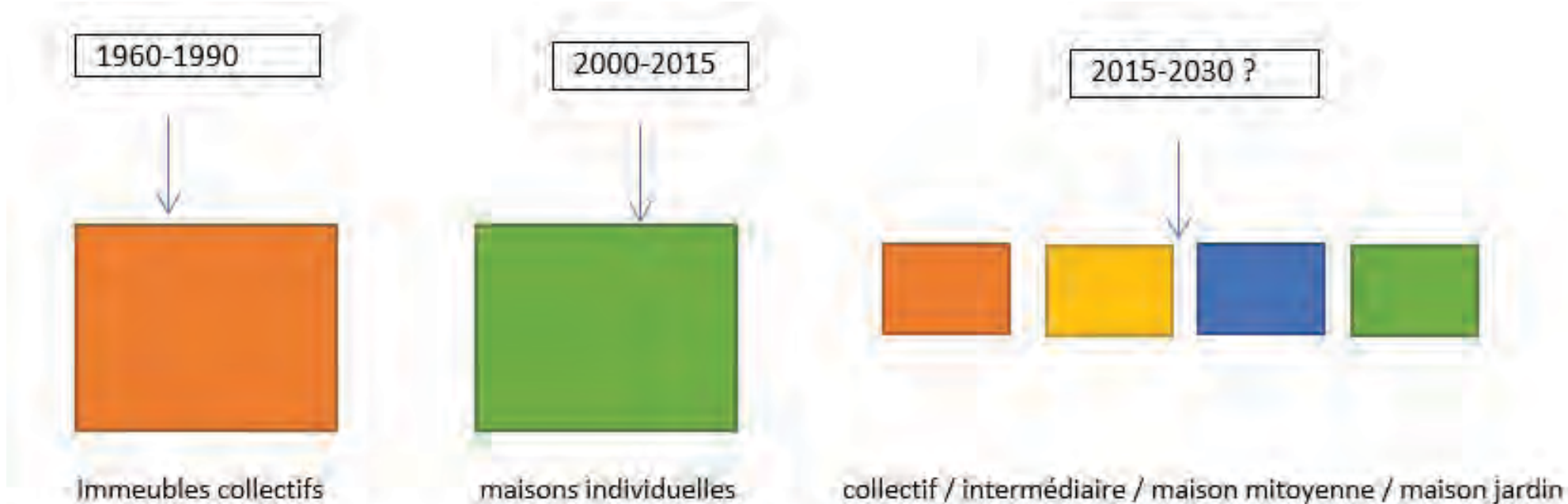
L'offre d'hébergements touristiques

Quelques principes :

- Priorité à la rénovation de l'existant pour la création de lits touristiques marchands et non marchands
- Diversification des typologies bâties
- Promotion d'opérations touristiques pérennes

PROJET PHARE :

Un opération d'envergure
pour la rénovation du bâti



AXE 3 :

Vers un territoire attractif où il fait bon vivre

LES ORIENTATIONS

- 3.1 Organiser les **BESOINS EN LOGEMENT SELON LES TROIS BASSINS DE VIE** de l'armature territoriale
- 3.2 Maîtriser les extensions urbaines en limitant **L'ARTIFICIALISATION DES SURFACES AGRICOLES OU NATURELLES**
- 3.3 Lancer une **OPÉRATION D'ENVERGURE POUR LA RÉNOVATION DU BÂTI EXISTANT**
- 3.4 Diversifier et améliorer **L'HABITAT PERMANENT**
- 3.5 Améliorer **LE CADRE DE VIE DES HABITANTS**

LES ORIENTATIONS

- 3.6 Structurer **L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS** en assurant une équité entre les habitants
- 3.7 Renforcer l'attractivité du territoire sur son **EXPERTISE DANS LES DOMAINES DU SPORT, DE LA SANTÉ ET DE LA SCIENCE**
- 3.8 Faciliter **L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES** en recherche d'un cadre de travail hors du commun
- 3.9 Mettre en œuvre **UN RÉSEAU DE TRANSPORT COORDONNANT TOUTES LES MOBILITÉS** pour faciliter les déplacements quotidiens
- 3.10 Développer **LA COUVERTURE NUMÉRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DU TERRITOIRE**

L'offre d'habitat permanent

PROJET PHARE :

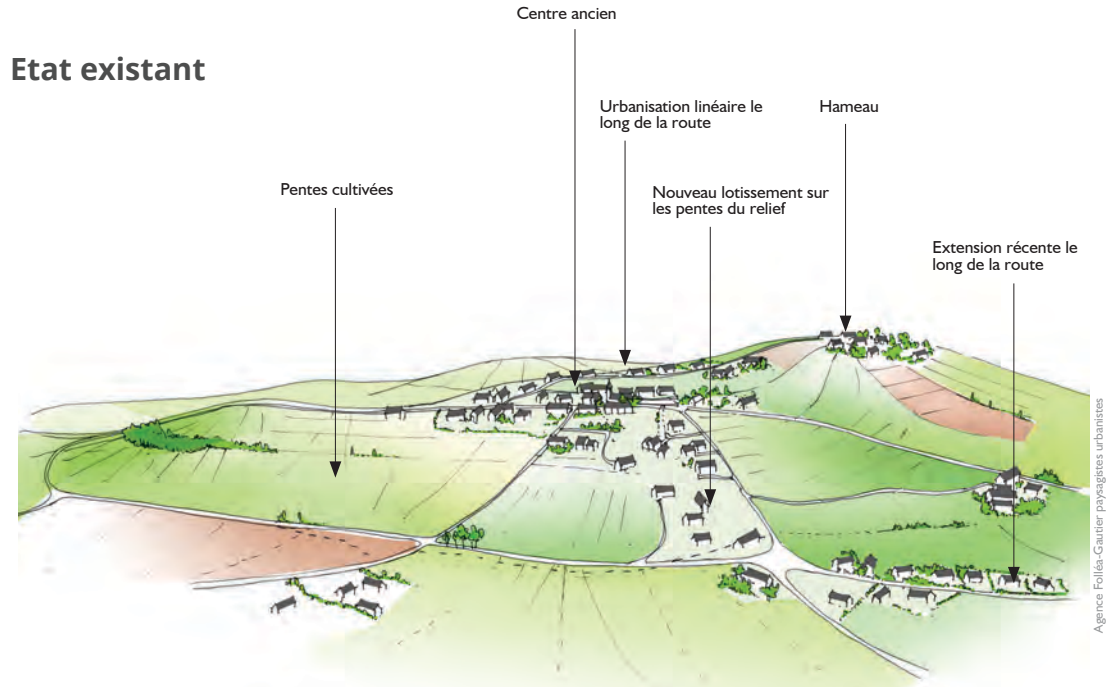
Un opération d'envergure pour
la rénovation du bâti

Quelques principes :

- ➔ Priorité de localisation des nouveaux logements permanents dans l'enveloppe urbaine
- ➔ Offre d'habitat intermédiaire à prix abordables
- ➔ Création de logements aidés
- ➔ Incitation à l'évolution de résidences secondaires vers du logement permanent

MAÎTRISE DES EXTENSIONS URBAINES Schéma de principe pour l'évolution d'un village

Etat existant



Evolution à rechercher



Le cadre de vie des habitants

Quelques principes :

- Développement urbain respectueux de la morphologie des villages
- Orientation vers la compacité urbaine
- Valorisation des espaces publics de centre-bourgs
- Maintien des commerces et services de proximité
- Présence de la nature dans les villages et bourgs
- Protection contre les risques et pollutions



L'expertise dans les domaines sport / santé / science

Quelques principes :

- Construction d'autres économies que le tourisme en s'appuyant sur les expertises locales : sport/santé/science
- Soutien d'un pôle de compétence autour de l'énergie (dont solaire)
- Promotion du sport/santé et de l'activité physique adaptée
- Amélioration de l'accueil des sportifs de haut niveau (équipements, hébergements)
- Développement d'infrastructures sportives dans le cadre des JO 2024 au profit du territoire

PROJET PHARE :

L'émergence d'une économie d'expertise



AXE 4 :

Vers un territoire à énergie positive et bas carbone

➡ Une stratégie énergétique pour le territoire

DÉFINIR UNE VISION COMMUNE ET PARTAGÉE

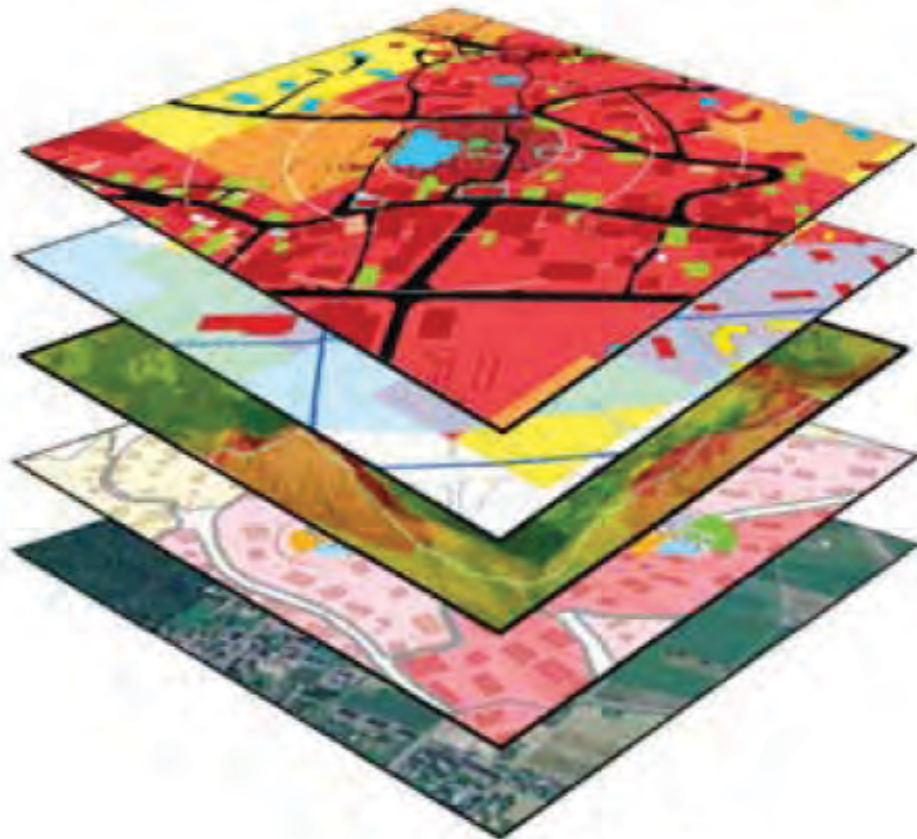
Les projets porteurs

Les stratégies possibles

Ce que le territoire
peut produire

Ce qu'il consomme

Le territoire



© www.crem.ch

LES ORIENTATIONS

- 4.1 Identifier **LES SOURCES D'ÉCONOMIES POSSIBLES** et accompagner leur mise en œuvre
- 4.2 Viser l'équilibre via **UN MIX ÉNERGÉTIQUE 100 % RENOUVELABLE**
- 4.3 Structurer la filière : vers **DES MODES DE PRODUCTION MAÎTRISÉS PAR LES ACTEURS LOCAUX**
- 4.4 Faire des énergies renouvelables et de récupération **UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**
- 4.5 Se tourner vers **UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE**

Les sources d'économies possibles et leur mise en œuvre

Fixer des ambitions par secteurs

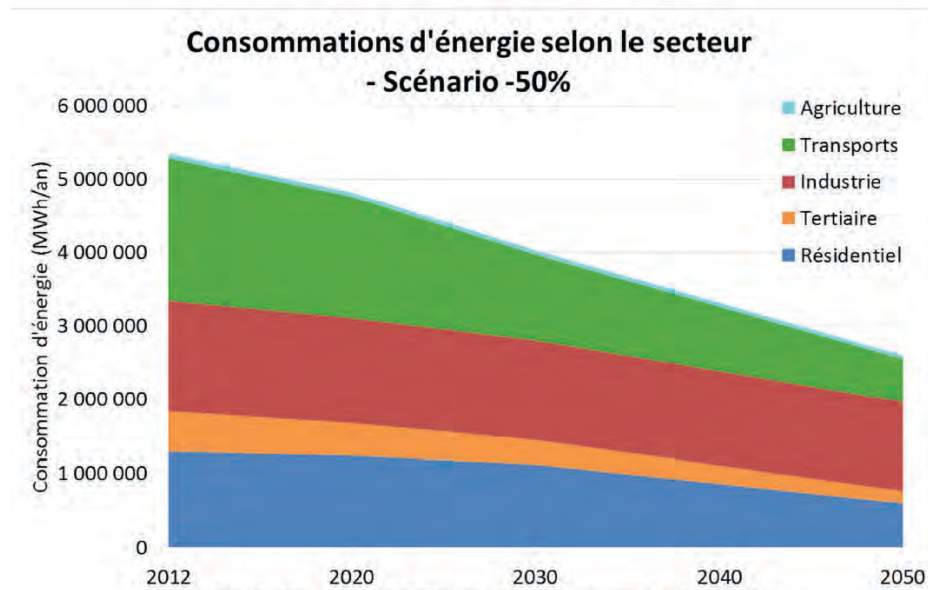


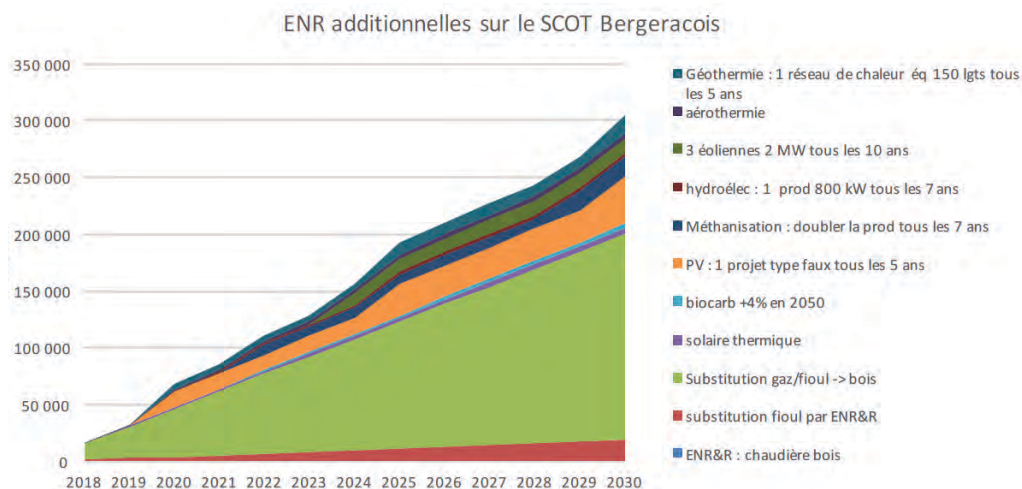
Figure 28 : Consommation d'énergie selon le secteur – Scénario -50%

Quelques principes :

- ➞ Bilan des consommations énergétiques
- ➞ Actions de réhabilitation énergétique et thermique prioritaires
- ➞ Optimisation des équipements
- ➞ Opérations exemplaires pour les économies d'énergie et bas carbone
- ➞ Nouvelles formes de mobilité
- ➞ Dynamiques locales en faveur des économies d'énergie

Un mix énergétique 100 % renouvelable à l'horizon 2030

L'importance du mix énergétique



Quelques principes :

- ➔ Analyse du potentiel d'énergie renouvelable du territoire
- ➔ Mise en œuvre d'un schéma de développement des énergies renouvelables
- ➔ Développement des différentes filières : bois-énergie, solaire sous toutes ses formes, hydro-électrique, etc.
- ➔ Gouvernance de la production, de la distribution
- ➔ Spatialisation des zones de développement des ENR&R
- ➔ Accompagnement des privés

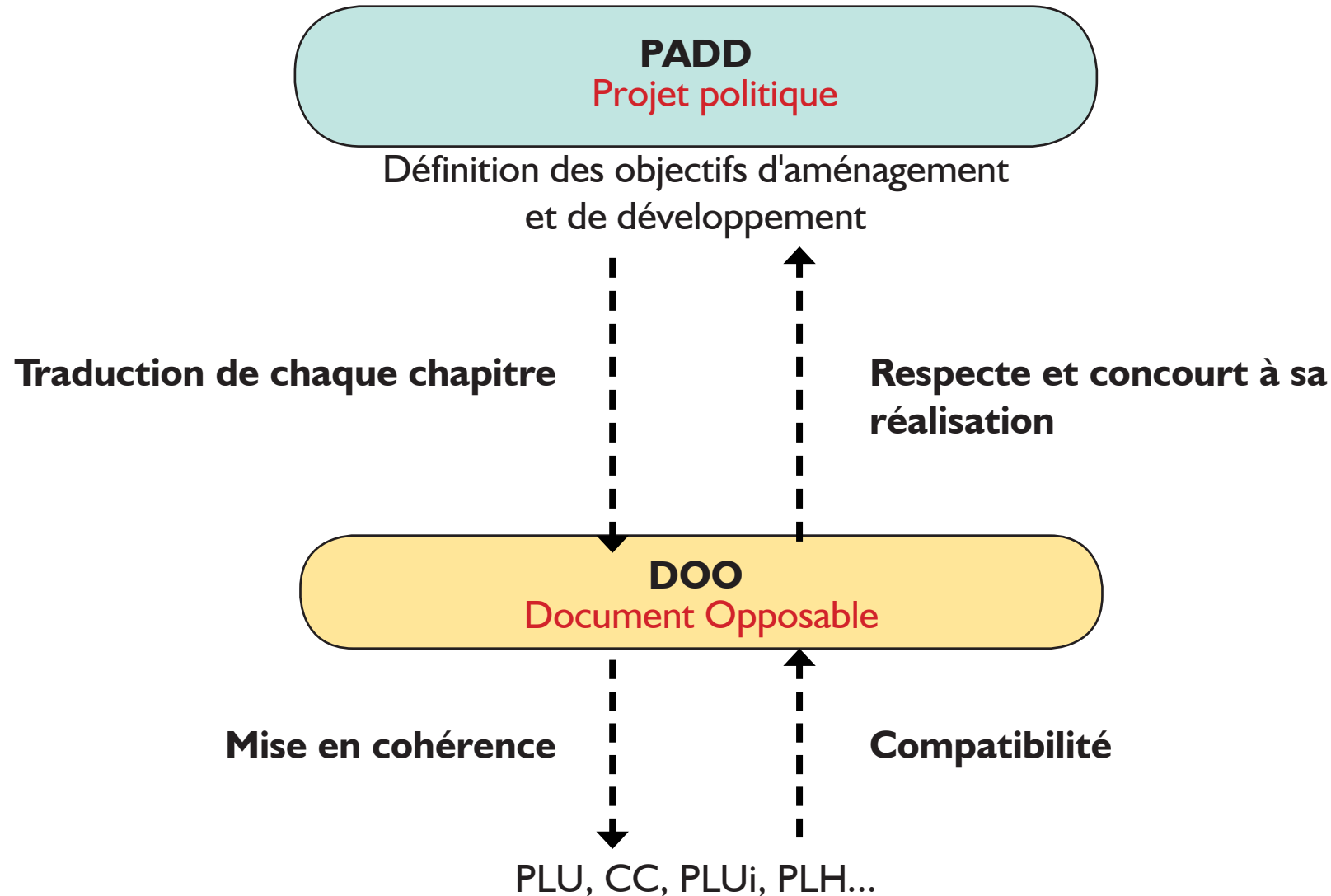
Une économie bas carbone



Quelques principes :

- ➡ Optimisation du foncier
- ➡ Economie circulaire
- ➡ Orientation vers les bioressources :
forêts, résidus agricoles, etc.
- ➡ Circuits-courts
- ➡ Nouvelles formes de mobilité

Vers le DOO



Vous êtes concernés par l'élaboration du SCoT et vous pouvez y contribuer



Informez-vous sur le site internet :

<http://www.pyrenees-catalanes.net/>



Participez aux réunions publiques organisées :

- **Lundi 17 décembre**, 18H30 à Formiguères (secteur Capcir - Garrotxes)
- **Mardi 18 décembre**, 18H30 à Bolquère (secteur Haute-Cerdagne)
- **Mercredi 19 décembre**, 18H30 à la Communauté de communes, Col de La Quillane
- **Jeudi 20 décembre**, 18H30 à Saint-Pierre-dels-Forcats (Secteur Haut-Conflent)



Notez votre avis :

- sur le registre qui accompagne cette exposition
- sur le registre disponible au siège de la
Communauté de communes Pyrénées Catalanes
ainsi que dans l'ensemble des Mairies